



PROGRAMME

QCM de connaissances en début de session

REPLACER LA JUSTIFICATION ET L'HISTORIQUE DES REPORTINGS COREP ET FINREP

- I Respecter les règles prudentielles applicables au secteur bancaire
- II Fournir au superviseur des informations financières détaillées
- III Notion de surveillance prudentielle sur bases consolidées

CONNAÎTRE LES RÉFÉRENTIELS COMPTABLES APPLICABLES

- I Référentiel comptable français
- II Référentiel IAS/IFRS

IDENTIFIER LES RECOMMANDATIONS BALE 3 ET LEUR TRADUCTION EUROPÉENNE

- I Les principes évolutions réglementaires de Bâle 2 à Bâle 3
- II Le système de Reporting défini par les instances européennes (ITS de l'EBA)

DÉCOUVRIR LE DOSSIER COREP EUROPÉEN

- I Établissements assujettis
- II Périodicité et délais de remise
- III Structure et articulation des états

DÉCOUVRIR LE DOSSIER FINREP EUROPÉEN

- I Périmètre actuel d'application
- II Système de remise
 - a) Périodicité et délais
 - b) Structure et articulation des états
- III Les évolutions attendues
 - a) Un FINREP sur base sociale
 - b) De SURFI à FINREP

QCM de connaissances en fin de session

ANIMATION

- **Haythem SAADANI** : formateur, consultant en réglementation et comptabilité bancaire. Expert-comptable

PUBLIC VISÉ

Responsables et collaborateurs comptables et financiers, audit interne, contrôle de gestion

PRÉREQUIS

Connaissance de l'activité bancaire

OBJECTIFS

- Comprendre la base et la logique des reportings COREP et FINREP
- Savoir élaborer ces reportings

DURÉE DATES & TARIFS



7h



Sur demande



Tarif adhérent

1060 € HT / participant

Non adhérent

1210 € HT / participant

Intra : nous consulter

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposé théorique
- Échanges interactifs
- Cas pratiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de diaporamas